

BUREAUX : RUE NAIN, 1
ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr. ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 fr.

JOURNAL DE ROUBAIX

PROPRIÉTAIRE-GERANT: A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le bureau du journal, rue Nain, 1 ; à Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée ; à Paris, chez M. Havaas, Lafitte-Buillier, & cie, place de la Bourse, 8 ; à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 15, 7 02, 8 47, 9 47, 11 37, m., 12 24, 1 56, 3 39, 5 11, 6 45, 7 33, 8 32, 9 23, 11 41, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 41, 7 15, 8 43, 10 17, 11 23, m., 1 19, 2 49, 4 58, 5 38, 8 13, 10 22, 11 35, s. Lille à Roubaix, 5 20, 6 15, 8 15, 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 40, 5 20, 6 55, 7 45, 8 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 08, 6 53, 8 08, 9 41, 11 28, 12 15, 1 47, 3 37, 5 02, 6 06, 7 24, 8 23, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 6 35, 7 50, 9 22, 11 10, 11 57, 3 13, 4 42, 5 49, 7 02, 9 0

Table with 2 columns: Bond type (e.g., 3 0/0, 4 1/2) and Price (e.g., 59 75, 86 00). Includes 'BOURSE DE PARIS' and 'ROUBAIX, 23 MARS 1874'.

BULLETIN DU JOUR

Nous avons donné hier la composition de la commission de prorogation. Tous les commissaires élus sont en principe favorables au projet de loi, mais il existe entre eux certaines dissidences, quant aux dates de la cessation des séances et à la reprise des travaux de l'Assemblée.

Le journal la Presse, de Vienne, considère comme une pure invention l'assertion du czar que le prince de Bismarck aurait envoyé aux ambassadeurs allemands à Londres et à Vienne une note relative à la question de l'annexion du Luxembourg à l'empire d'Allemagne.

Les nouvelles d'Espagne annoncent : les unes, que le maréchal Serrano a commencé les opérations contre les carlistes qui bloquent Bilbao; les autres, que ses batteries ne sont pas encore en position. D'autres dépêches, venues par des voies diverses, assurent que les partisans cernent Vittoria, capitale de l'Alava, afin d'opérer une diversion contre l'armée serraniste.

Le ministre de l'intérieur a remis au maréchal de Mac Mahon son rapport sur la situation commerciale, industrielle et maritime de la France.

Il ressort de ce document que bien que la situation laisse à désirer, il n'en est pas moins vrai, les chiffres le prouvent, qu'elle est moins désastreuse qu'on veut bien le dire et qu'elle tend plutôt à s'améliorer.

Réparer d'aussi effroyables désastres que ceux que nous avons subis est une tâche difficile, mais non impossible. Afin d'en atténuer les effets, chacun doit, par patriotisme, y mettre du sien.

MM. de Carayon et de Cazenove chez le maréchal de Mac-Mahon

La Presse publie un récit de l'entretien qui a eu lieu entre M. le maréchal de Mac-Mahon et MM. de Cazenove de Pradine et de Carayon-Latour.

Nous reproduisons ce récit qui a été évidemment communiqué à la Presse, puis qu'il rectifie les informations précédentes de ce journal. La Presse avait dit, en effet, que M. le maréchal de Mac-Mahon avait mandé MM. de Carayon et de Cazenove, pour leur exprimer son mécontentement; elle recon-

naît aujourd'hui que le maréchal a été courtois et affable.

Les bruits les plus contradictoires circulent sur les sentiments qu'a éprouvés et manifestés le maréchal-président de la République à la suite du discours de M. Cazenove de Pradine, et sur le langage qu'il a tenu à ce dernier et à M. de Carayon-Latour lorsqu'il les a demandés à la suite de la séance de mercredi.

Certains journaux ayant raconté que ce langage exprimait un vif mécontentement, ces messieurs ont protesté en disant que le maréchal a été plein de courtoisie pour eux. L'affabilité de M. le maréchal de Mac-Mahon est trop connue pour que personne ait pu supposer qu'il a fait aux honorables députés un accueil dépourvu de bonnes grâces.

« Je suis toujours heureux de serrer la main d'hommes d'honneur tels que vous. Mais ceci dit, et après avoir énuméré les causes pour lesquelles il était obligé, en réponse au discours de M. Cazenove de Pradine, d'affirmer plus énergiquement que jamais le septennat, il a ajouté avec vivacité combien les ardeurs des amis de M. le comte de Chambord lui créaient d'embarras.

Telle elle la vérité sur la physionomie exacte de cette visite; et d'ailleurs, si l'on veut trouver autre part que dans la lettre publiée hier par le Journal officiel la pensée exacte du maréchal, il suffit de lire dans le Figaro la réponse que jeudi soir il a faite à un député dans les salons de la présidence, réponse dont le texte nous ait arrivé hier trop tard pour qu'il nous ait été possible de le publier.

« J'ai commencé ma carrière sous la monarchie de Charles X, a dit le maréchal. En 1830, j'ai voulu donner ma démission; mais j'ai compris que j'étais soldat avant tout, et c'est en cette qualité que j'ai servi mon pays sous les divers régimes qui se sont succédés depuis. Aujourd'hui, vous m'avez ôté le droit d'être le partisan d'une dynastie, vous avez fait de moi un gouverneur, je ne suis plus que Mac-Mahon. Il y a deux politiques qui ne sont pas toujours d'accord : celle du sentiment et celle du devoir. Lorsqu'il a fallu choisir, j'ai toujours préféré le devoir au sentiment et je m'en suis bien trouvé. »

Tel est le langage tenu par le maréchal de Mac-Mahon, il a même rappelé — et nous tenons de source sûre — ce détail absolument inédit — un passage des Mémoires du maréchal de Raguse dans lequel ce dernier expose la situation pénible d'un honnête homme, obligé de choisir entre le devoir et l'honneur.

Et le maréchal de s'écrier : — Raguse a tort; le devoir et l'honneur sont toujours d'accord, on n'est jamais exposé à choisir entre eux. Il a évidemment confondu le sentiment et l'honneur.

L'Union rectifie ainsi certaines parties du récit qui précède :

Il est exact que M. le maréchal de Mac-Mahon a dit à MM. de Carayon et de Cazenove, en leur prenant la main, quand ils sont entrés : « Je suis heureux de serrer la main d'hommes de cœur et d'honneur tels que vous. »

Il est inexact que le maréchal ait déclaré « qu'il était obligé, en réponse au discours de M. de Cazenove, d'affirmer le septennat. » Il est inexact qu'il ait ajouté « avec vivacité combien les ardeurs des amis de M. le comte de Chambord lui créaient d'embarras. »

Le maréchal a reconnu au contraire, quo-

jamais été nécessaire de faire l'emploi du fil. Il revient donc une seconde fois à la charge et propose un impôt sur les fils de toute catégorie, ce qui n'est exactement autre chose qu'un impôt sur les tissus... (C'est vrai ! Très-bien!), et nous allons avoir une nouvelle discussion de deux jours pour aboutir au même résultat; mais de graves intérêts sont compromis par ces incertitudes et ces interminables transformations. (Interruptions diverses.)

Quelques membres. Parlez de l'impôt ! M. JULES BRAME. — J'arriverai à l'impôt tout à l'heure. J'abrége les exemples que j'ai à vous citer, mais ils seraient nombreux, et j'arrive à vous montrer que la proposition qu'on vous fait est irréalisable, à moins de porter atteinte à toute l'économie de la loi que vous avez votée il y a quelques jours; de recommencer sans cesse vos travaux, et d'en revenir à écraser l'industrie avec l'impôt des matières premières; j'abrége mes citations si vous le désirez, et ne vous en donne plus qu'une en dehors de mon sujet.

Un projet d'impôt sur le gaz est présenté par plusieurs membres de l'Assemblée, il est rejeté une première fois; son insuccès est complet; mais, quelques jours à peine se sont écoulés, on s'empresse d'arrondir les angles de l'ancienne proposition, on l'affuble d'un nouveau costume, et on vous le représente une seconde fois. Vous vous êtes livré à une nouvelle discussion. On nous annonce que le projet d'impôt va nous être présenté une troisième fois, au moins on en manifeste hautement l'intention, ce qui jette de nouvelles perplexités dans toutes les industries et crée des entraves aux projets en cours d'exécution. (Très bien !)

M. LÉON SAY. — Je demande la parole. M. JULES BRAME. — Que vient-on vous proposer aujourd'hui, dans le premier et deuxième paragraphes de l'amendement de MM. Alcloque et Palotte ? De détruire d'une part, un des articles de la loi que vous avez votée il y a peu de jours, et de transformer cet article en un impôt de vingt-cinq centimes par tonne de charbon, et de 50 centimes par chaque tonne de coke.

Vous aviez décidé, cependant, d'une manière impérative et péremptoire, qu'on n'établirait pas d'impôt sur les matières premières.

Or, la première de toutes les matières premières, la principale, la plus indispensable, puisqu'elle sert à toutes les industries, n'est-ce pas le charbon, qui, s'il est, comme on le dit, le pain de l'industrie, est aussi l'élément le plus précieux pour fournir le pain à l'ouvrier ? sans charbon, l'industrie ne peut vivre et l'ouvrier ne peut travailler.

Un membre. — Demandez qu'on retire l'impôt sur la petite vitesse ! M. JULES BRAME. — J'aurai l'honneur de vous répondre.

Il y a quelques jours, vous avez pris une décision relativement à l'impôt sur les transports à petite vitesse et, dans le premier paragraphe de l'amendement de M. Alcloque, on vous demande d'annuler la décision que vous avez prise à cet égard, de sorte que, chaque jour, nous défaisons ce que nous avons fait la veille. (Très-bien ! très-bien ! — Vous avez raison !)

Je me suis demandé quel était l'avantage que nous présentait l'amendement de MM. Alcloque et Palotte. J'ai reconnu, hier, qu'il présentait un modeste avantage; mais, aujourd'hui, j'apprends que cet avantage même disparaît.

M. Alcloque nous a dit, avant-hier : L'impôt sur la petite vitesse ne vous don-

ter peut-être, vint à leur secours. — Ainsi, dit-il à sa fille, tu refuses d'être un jour duchesse ou marquise ? cela devrait bien te tenter cependant !

— Oui, répondit-elle vivement, rougissant un peu et regardant Jacques en dessous, je refuse, parce que c'est Jacques que j'aime et que je veux pour mari !

La lettre s'échappa des mains du jeune homme, qui tomba à genoux devant Suzanne.

— Et pourtant, dit-il, en joignant les mains, moi ! je n'ai rien à vous offrir que mon cœur, et il est à vous depuis votre enfance !

— Je le sais, répondit-elle en le regardant avec tendresse, et je ne veux pas autre chose !

La lettre oubliée, dédaignée, était restée à terre dans la chambre de la jeune fille, qui la retrouva le soir et la lut de nouveau.

Suzanne n'était plus dans la même disposition d'esprit; le passé l'avait reconquis entièrement; elle était toute à son père et à son jeune fiancé : devant ces deux amours, auxquels se rattachaient tous les grands et les petits événements de sa vie, l'ardente et nouvelle affection de sa mère devait pâlir.

Elle relisait la lettre, et malgré les expressions brûlantes, elle sentait le vide de cette passion qui s'adressait à sa vanité, à son orgueil bien plus qu'à son cœur. Oui, la tentation était grande et pleine de séductions, mais elle trouvait pour le repousser une jeune âme

qui n'était pas sans défense, comme un premier mouvement de surprise l'avait fait croire. Fortifiée par les vertus chrétiennes, par les leçons et les exemples qu'elle avait trouvés autour d'elle, par l'habitude du travail, elle pouvait lutter et vaincre. Elle n'était ni molle ni rêveuse, sa vie avait été active et son esprit toujours occupé; à l'heure dangereuse où l'enfant disparaît, où la femme commence à se sentir vivre, Suzanne avait rencontré un amour pur, une passion innocente qui datait de ses plus jeunes années, qui se transformait sans changer, que son père et le bon curé bénissaient. Elle se trouvait trop heureuse, et la simplicité à laquelle elle était habituée depuis l'enfance la rendait assez sensée pour comprendre la folie de hasarder le vrai bonheur contre des joies inconnues.

Julia avait dit vrai : Suzanne connaissait peu la vie et soupçonnait à peine le mal; le mot de comédienne éveillait en elle la commisération, la pitié, bien plus que la réprobation. Jamais son père n'avait consenti à la conduire au théâtre, elle ne savait pas pourquoi. Mais après le lui avoir demandé deux ou trois fois, elle s'était aperçue que cela le contrariait vivement, l'affligeait même, et elle n'avait pas osé insister. A peine s'il lui avait permis d'entrer dans les baraques de saltimbanques que la fête annuelle du hameau amenait à Luçay. Elle y allait cependant avec les dames du château, avec Renée, mais son père refusait de l'y accompagner et s'éloignait

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 24 MARS 1874.

Le Choix de Suzanne

DEUXIÈME PARTIE

X. — (Suite)

M. Germon fronça le sourcil, en fixant sur elle un regard interrogateur qui l'effraya de plus en plus.

— Que lisais-tu ? dit-il, cherchant à contenir son émotion.

— Moi ? rien... cher père.

— Que me caches-tu donc ? reprit-il encore, assez maître de lui pour se dominer.

Elle ne répondit pas. Ses doigts crispés serrèrent toujours la lettre.

— Je veux le savoir, Suzanne, dit-il avec une sévérité qu'elle ne lui connaissait pas.

Sa main se détendit et le papier tomba; il le ramassa sans dire un mot, mais en jetant à l'enfant un regard de reproche.

Elle se cacha le visage avec ses mains et se mit à sangloter.

A mesure qu'il lisait, M. Germon sentait en lui une violence qu'il ne pouvait maîtriser; elle se traduisait en mots désordonnés qui épouvantaient la jeune fille.

A la fin elle allait atteindre son paroxysme, mais devant le désespoir de Suzanne elle se calma un peu.

— Que vas-tu répondre à ta mère ? demanda-t-il d'une voix sourde pour chercher à en modérer l'expression.

— Le sais-je ? balbutia-t-elle.

— Elle ne le sait pas ! reprit-il avec amertume. Il s'agit de choisir entre ton père et ta mère, et tu ne le sais pas ! Entends-tu, Suzanne, répéta-t-il en étreignant le bras de sa fille, il faut choisir entre elle et moi !

Choisir ! ce mot glaça le cœur de la pauvre enfant, mais il la réveilla brusquement et lui fit comprendre pour la première fois la cruelle situation où elle se trouvait.

Entre son père et sa mère ! Elle n'hésita pas, quoique les secondes parussent des heures à l'horrible anxiété de M. Germon. Il s'était laissé tomber dans un fauteuil; elle glissa de sa chaise et s'agenouillant devant lui :

— Papa, papa ! dit-elle en le regardant avec exaltation, mon choix n'est-il pas fait depuis longtemps ? c'est toi seul que j'ai aimé jusqu'à présent; tu es tout pour moi, tu as été ensemble mon père et ma mère; d'aussi loin que je me souviens, je n'aperçois que toi. Je ne la vois pas, elle, autour de mon berceau ! c'est toi qui m'a veillé mourante, c'est pour toi que je vis ! c'est pour toi que le bon Dieu m'a sauvée, père; il n'a eu pitié que de tes larmes et de tes supplications ! Je n'aime que toi, cher père !

Il l'écoutait avec un ravissement et comme une surprise inexplicables.

— Est-ce vrai ! est-ce vrai ! murmura-t-elle.

re-t-il; je ne rêve pas, mon enfant ?

— Non, non, reprit-elle, se relevant, s'asseyant sur les genoux de son père et le couvrant de baisers pour le convaincre de la réalité; tu ne rêves pas, cher père, nous ne nous quitterons jamais !

L'homme fort pleuraient comme un enfant, et c'était elle qui le consolait, elle qui séchait avec des baisers les larmes de son père.

Tandis qu'il la tenait embrassée, des pas se firent entendre dans l'escalier.

— Jacques ! Jacques ! cria le père, viens donc, viens donc, c'est moi qui t'elle a choisi !

Au jeune homme inquiet, étonné, il tendait la lettre de Julia Fanelli.

Tous les points obscurs pour Jacques s'éclaircissaient; mais lui aussi, à mesure qu'il lisait, il tremblait et éprouvait une douloureuse angoisse : comme M. Germon, il comprenait la portée de chaque mot et se demandait avec effroi si la naïve enfant saurait résister à l'attrait des séduisantes promesses; la joie bruyante du notaire et les caresses de la jeune fille à son père le rassuraient un peu, mais, manquant de confiance en lui-même, il osait douter d'elle.

Suzanne s'apercevait du trouble et de la douleur du jeune homme, elle avait pitié de lui et elle aurait voulu le rassurer, le consoler, comme elle avait fait pour son père; malgré sa simplicité, son ingénuité, elle ne pouvait employer avec lui la ressource des caresses.

Ce fut M. Germon qui, sans s'en dou-